



Assemblée générale du 15 novembre 2017

Rapport moral

Encore une fois, cette année nous n'avons pas envoyé d'équipe en mission à Ségou eu égard à l'insécurité qui demeure présente un peu partout au Mali

Cela ne nous a pas empêchés de poursuivre nos actions de solidarité. A la suite d'une décision prise lors de notre AG de l'an passé, nous avons privilégié les parrainages et les enfants de la Case bébé, délaissant ainsi l'équipement des jardins d'enfants.

En aidant tous ces enfants parrainés par nos membres à poursuivre une scolarité régulière et performante, nous participons au choix de leur avenir dans leur pays en évitant ainsi la seule solution qu'ils leur resteraient : l'exil vers l'Europe. Nous sommes conscients que la cinquantaine d'enfants parrainés ne représentent qu'une goutte d'eau dans le désert mais comme le colibri nous faisons notre part. Plusieurs déjà se sont engagés dans des études supérieures, d'autres ont passé avec succès les épreuves du Baccalauréat, d'autres encore ont réussi le DEF (correspondant à notre brevet des collèges)

L'école de Turrettes sur Loup reste le seul établissement scolaire toujours fidèle, depuis plus de 10 ans. Peut-être devrions-nous réfléchir à des actions afin de faire connaître notre association dans le milieu scolaire comme nous le faisons il y a quelques années. La solidarité est une grande idée que nous devons faire partager.

Néanmoins, grâce à vos dons et à vos actions sur le terrain, nous avons pu, en 2016, parrainer près de 50 enfants, aider plusieurs familles à se soigner, équiper un jardin d'enfants.

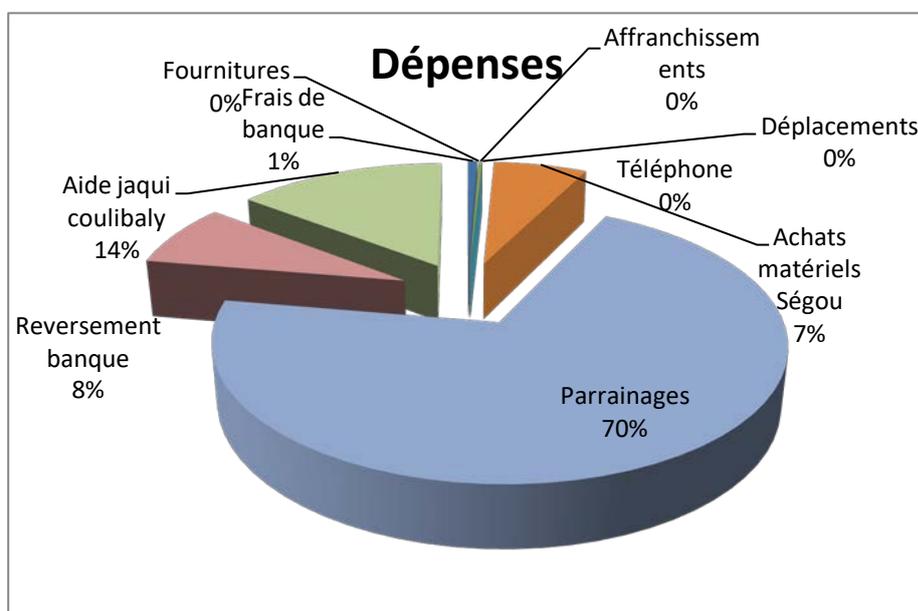
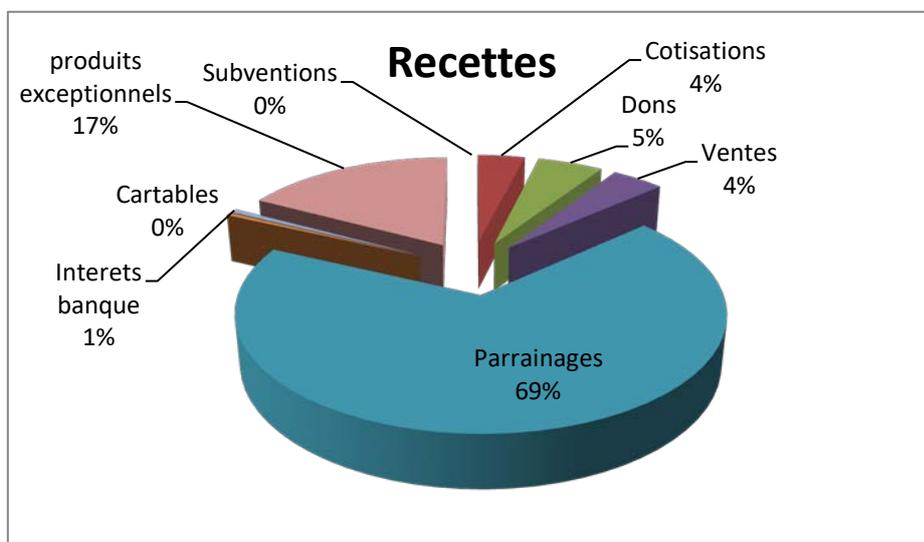
Nous n'oublions pas la poursuite de l'aide en équipements de la case bébés fréquentée dorénavant par une quarantaine d'enfants. Ce projet innovant, malgré les difficultés rencontrées, les sceptiques, les coutumes locales a permis la pérennisation de la crèche.

Nous restons donc optimistes et confiants dans un avenir meilleur pour nos amis maliens.

Marcel Pomares

Bilan financier 2016

Recettes		Dépenses	
Situation trésorerie initia	6283,6		
Subventions	0	Frais de banque	54
Cotisations	360	Fournitures	
Dons	500	Affranchissements	18,5
Ventes	398	Téléphone	
Parrainages	6399	Déplacements	
Cartables	40	Achats matériels Ségou	547
Interets banque	53,86	Parrainages	5920,23
produits exceptionnels	1599,3	Reversement banque	660
Total des recettes	15633,76	Aide jaqui coulibaly	1220
Total exercice 2016	9350,16	Total exercice 2016	8419,73
Solde exercice			930,43



Avoirs au 31 décembre 2016	
Banque	7000,89
Caisse espèces	327,1
Parts BPCA	2992
Livret A	3107,1
Total	13427,09

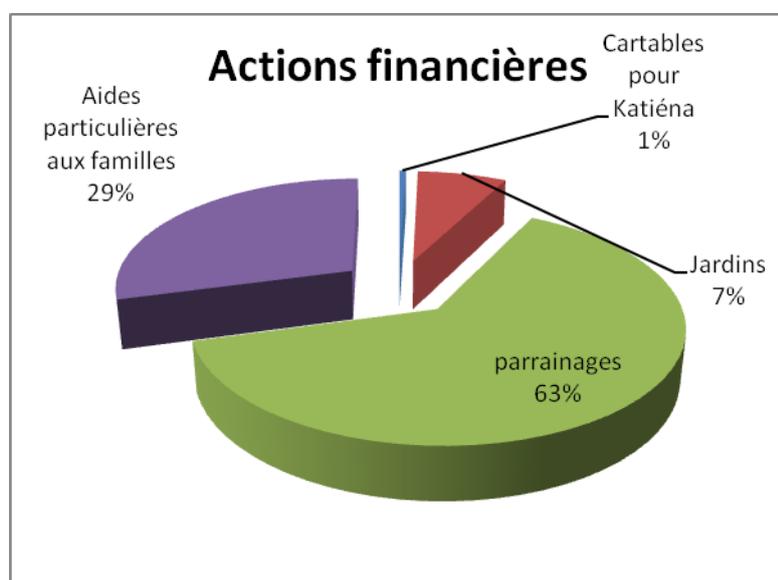
Aides particulières aux familles en 2016

Coulibaly Raphaël	Difficultés financières	55+4,90	59,9
Gnasse Agnès	maladie famille	107+12	119
Youssef Diarra	médicaments	76+4,90	100,9
Coulibaly Papi	Inscription Université	610+18	628
Coulibaly Jaqui	Inscription école de journalistes	1220+18	1238
Alphonsine Camara	emploi journalier pour aider le père	107+7,90	114,9
			2260,7

Rapport d'activités 2016

Actions financières

Cartables pour Katiéna	40
Jardins	547
parrainages	4880,63
Aides particulières aux familles	2260,70



Les parrainages d'enfants

44 enfants parrainés

1760 € versés en mars

2705 € en septembre

415,63€ emportés directement par Martine Fachin (une amie de l'APEM qui se rend régulièrement à Ségou pour son association digi Démé) en francs CFA

Total : 4880,63 €

Equipement d'écoles

Jardin d'enfants Wassoulou : tables et chaises

547 €

Actions de solidarité en faveur de l'APEM

- Spectacle organisé par l'école de Tourrettes sur Loup (939,30€)
- Vide grenier Roquebillières (348€)
- Dons de particuliers (500€)

Projets 2017 à Ségou

- Case bébé : remplacement des matelas, achat de nattes, renouvellement des médicaments de la pharmacie, achat de bouteilles d'eau minérale

Projets 2017 à Vence

- Fête de l'école de Tourrettes sur Loup
- Vide grenier de Roquebillières

Questions diverses

Suivi de nos enfants parrainés :

En 2017, le Président Vence a fait le point avec Raphaël Coulibaly, le Président Ségou sur la scolarité des enfants. D'un commun accord, les enfants ne fréquentant plus un établissement scolaire ont été retirés de

nos listes. (arrêt des études, déménagement sans laisser d'adresse...). Nous avons alors proposé aux parrains de ces enfants d'en parrainer de nouveaux ou d'arrêter. La plupart ont choisi la première solution et nous les en remercions. Certains adhérents ont décidé de faire un don pour les parrainages afin que les enfants dont les parrains ne donnent plus signe de vie puissent continuer à fréquenter l'école. Nous les en remercions également.

Visite de Raphaël

Raphaël nous a demandé s'il était possible que notre association l'invite à venir en France. En effet, il nous a fait remarquer que nous étions venus à diverses reprises à Ségou et que de ce fait nous pouvions raconter à nos membres comment vivaient les enfants parrainés, décrire Ségou, ses habitants, les écoles etc. Mais, eux, à Ségou, ne savaient rien de nous, de notre quotidien. Il se propose donc de venir nous rencontrer ici à Vence. Les membres présents lors de l'AG ont accepté cette proposition, reste à trouver des solutions pour financer ce voyage qui serait prévu en juillet ou août 2018. Si vous avez des idées...

Evelyne nous suggère de prendre une assurance pour le billet d'avion en cas d'annulation car il n'est pas évident que Raphaël obtienne facilement son visa.

Des nouvelles de la case bébé :

En octobre 2017, nous avons fait parvenir 534 € à Raphaël pour équiper la case bébé : remplacement des matelas des lits des bébés, achat de nattes pour préau extérieur, achat de médicaments pour la pharmacie d'urgence, achat d'eau minérale.

Pourquoi de l'eau minérale ?

Malheureusement, les coupures d'eau sont très fréquentes à Ségou. Les enfants de fonctionnaires viennent chaque jour avec des bouteilles d'eau minérale mais les autres enfants non. Cette eau est utilisée pour désaltérer les enfants et pour préparer les biberons.

Propositions de Françoise :

Acheter des gilets fluorescents et des casques pour nos enfants se rendant à l'école en vélo.

Chercher à Ségou une formation aux gestes de premiers secours pour le personnel de la case bébé.

Ces deux propositions ont été acceptées par les membres présents.

N'oubliez pas de verser votre cotisation 2017, de rechercher des donateurs autour de vous, parrains et marraines n'oubliez pas votre participation 2017. Il vous reste un mois pour bénéficier de la réduction d'impôts.

66% des sommes versées sont déductibles des impôts. Alors n'hésitez pas.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h.

